



☎ 02.96.26.74.66

mairie.stbarnabe@wanadoo.fr

Site internet :

www.saint-barnabe.fr



Horaires d'ouverture

lundi, mardi, jeudi et vendredi
De 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h30
de 8h15 à 12h le samedi

N° 522

AVRIL 2021

LA MAIRIE EST FERMÉE LE MERCREDI





Le mot du Maire

Chers Barnabéennes et Barnabéens,

L'année 2021 est déjà bien entamée. Les températures plus clémentes et l'apparition des rayons du soleil présagent l'arrivée des beaux jours avec le printemps, période propice à la détente. J'espère que la venue de ces jours ensoleillés nous permettra de mieux affronter les difficultés de la vie quotidienne.

En effet, le contexte est toujours marqué par cette crise sanitaire liée à la pandémie de COVID 19 qui continue de bouleverser notre quotidien.

Avec l'annonce faite par le Président de la République mercredi soir d'un 3ème confinement, l'exaspération est montée d'un cran au niveau des français.

Je vous rappelle les grandes lignes *"Il sera possible de sortir de chez soi pour se promener, s'aérer ou faire du sport en journée, sans aucune limitation de durée mais avec un justificatif de domicile (facture EDF...) à condition de rester dans un rayon limité à 10 kilomètres autour de chez soi"*.

"Pas de sortie après 19 heures, sauf pour promener son animal de compagnie en laisse. Le gouvernement entend également faire respecter l'interdiction des rassemblements de plus de six personnes en extérieur, le Premier ministre a même décidé d'interdire la consommation d'alcool sur la voie publique. Les préfets pourront également localement prendre des arrêtés pour interdire l'accès à certains lieux".

Le côté positif : une réouverture des terrasses et de certains lieux de culture mi-mai a aussi été annoncée. Emmanuel Macron a donné un nouveau rendez-vous aux Français "pour préciser un agenda de réouverture". "Nous allons bâtir, entre la mi-mai et le début de l'été, un calendrier de réouverture progressive pour la culture, le sport, le loisir, l'événementiel, nos cafés et restaurants", a-t-il annoncé.

Toutefois, je vous réitère mon appel à la plus grande prudence. Je vois encore beaucoup d'enfants et ados qui traînent durant le couvre-feu (19h à 6 h) où il est interdit de sortir de chez soi et souvent sans masque. A partir de ce samedi le nouveau confinement sera installé pour une durée de 4 semaines et je ne tolérerai aucun écart. J'assumerai mes responsabilités de police sanitaire s'il le faut !

J'en appelle à la responsabilité de tous et surtout des parents qui jouent un rôle plus que primordial dans l'éducation de leurs enfants.

Je tiens également à vous rappeler que les élus et les services municipaux restent mobilisés à vos côtés pour lutter contre cette pandémie. N'hésitez pas à nous solliciter en cas de besoin.

Cet édito est aussi consacré aux travaux d'avancement de la salle polyvalente, réalisation majeure et importante pour le dynamisme et l'avenir de notre commune.

Ceux-ci avançaient bien jusqu'à la semaine dernière. Nous avons reçu un courriel nous stipulant plusieurs cas de COVID 19 au sein d'une des entreprises, nous obligeant à stopper tous les travaux cette semaine. Ceux-ci reprendront une fois que le délai d'isolement sera échu.

La COVID 19 est partout, continuez d'appliquer les gestes barrières (lavage fréquent des mains, port du masque obligatoire (arrêté préfectoral) dès que l'on sort de chez soi et la distanciation)

Prenez soin de vous et de tous ceux qui vous sont chers. Pour terminer, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un excellent printemps.

Votre Maire, Georges LE FRANC.

Vie communale

ÉTAT CIVIL – MARS 2021

Naissance : Juliette LE GOUAS, «2, rue Jean Jaurès», née le 11 Mars 2021 à Noyal-Pontivy.

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

En raison du jour férié du LUNDI 5 AVRIL 2021, la collecte des Ordures Ménagères est reportée au

MERCREDI 7 AVRIL 2021

COMMÉMORATION DU 19 MARS 2021

Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.



La cérémonie s'est déroulée en petit comité en présence de M. Marc LE FUR et Mme Béatrice BOULANGER.



TRANSPORTS SCOLAIRES 2021-2022 - CRÉATION DE POINT D'ARRÊT

En amont de la prochaine rentrée scolaire, les familles doivent déposer leur demande de création d'un point d'arrêt du bus scolaire **POUR le 31 MAI 2021 en Mairie.**

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES DES 13 & 20 JUIN 2021

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.

Les personnes qui souhaitent s'inscrire sur les listes en vue de participer aux scrutins peuvent déposer leur demande jusqu'au **7 mai 2021.**

Les opérations de vote se dérouleront à la **Salle Jean Moulin** pour les deux bureaux (1 & 2).

Bureau 1 : Entrée côté « logement locatif » - Rue Jean Moulin

Bureau 2 : Entrée côté « Jeu de Boules » de la Salle Jean Moulin

CONCOURS PHOTOS 2021



CONCOURS PHOTO 2021

Thème du concours : Petit patrimoine communal

2 catégories : + de 18 ans et Jeunesse

Organisé par la Municipalité.

1 participant par famille

Règlement et inscriptions en Mairie à partir du 15 Mai.

Date limite du dépôt des photos : Samedi 17 Juillet



CAMPAGNE DE FLEURISSEMENT 2021

Les personnes désirant participer au «concours communal des maisons fleuries» sont invitées à s'inscrire en Mairie, **pour le 3 Juillet dernier délai.**

Pour notre commune, 4 catégories vous sont proposées :

1 ^{ère} catégorie	Parcs et jardins de + de 1 000 m ²
2 ^{ème} catégorie	Jardins privés de – de 1 000 m ²
3 ^{ème} catégorie	Façade ou balcon fleuri
4 ^{ème} catégorie	Commerce et structure accueillant du public

Le formulaire d'inscription au concours est à retirer au secrétariat de la mairie.

La clôture des inscriptions est fixée au 3 Juillet 2021.

 La vaccination POUR LE GRAND PUBLIC (à partir de 18 ans conformément aux autorisations de mise sur le marché de ces vaccins) * Liste sur solidarites-sante.gouv.fr/vaccin-covid-19			
Mon âge	Ma situation	AstraZeneca	Pfizer-BioNTech ou Moderna
0 à 17 ans		Je ne suis pas concerné	
18 à 49 ans inclus	Je n'ai pas de problème de santé	→	Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19*	→	✓ En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin
50 à 54 ans inclus	Je n'ai pas de problème de santé	→	Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner
	J'ai un risque de forme grave de COVID-19*	→	✓ En centre de vaccination
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19*	→	✓ En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin
	Je n'ai pas de problème de santé	→	Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner
55 à 69 ans inclus	J'ai un risque de forme grave de COVID-19*	→	✓ Chez mon médecin traitant ou médecin du travail ou sur mon lieu de soin ou en pharmacie
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19*	→	✓ Chez mon médecin traitant ou médecin du travail ou sur mon lieu de soin ou en pharmacie
Plus de 70 ans	Je suis en établissement pour personnes âgées	→	✓ Au sein de mon établissement
	Je vis à domicile (ou dans une autre structure)	→	✓ En centre de vaccination
N.B. : Les personnes majeures en situation de handicap, hébergées en maison d'accueil spécialisée ou foyer d'accueil médicalisé, se font vacciner au sein de leur établissement.			
 version : mercredi 24 mars 2021			

Il est nécessaire de prendre rendez-vous avant de se rendre au centre de vaccination, soit par :

- téléphone : 02.57.18.00.60
- ou internet sur [KELDOC.com](https://www.kelloc.com)

Les personnes qui n'ont pas internet ou qui n'arrivent pas à prendre rendez-vous peuvent contacter la mairie pour prendre leur RDV. Un numéro de portable est nécessaire.

MASQUES POUR LE COVID 19



Ne les jetez pas n'importe où !!!!

C'est un risque sanitaire pour les usagers et pour les agents, sans oublier l'environnement.

A jeter dans un sac poubelle, poubelle ordures ménagères.

DEMANDEURS D'EMPLOI

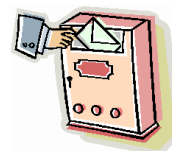
A la date du 15 Mars 2021, ils étaient 70 (Hommes : 38 et Femmes : 32).

AGENCE POSTALE

Maryline vous accueille :

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi : 9h00 à 11h45

Samedi : 9h00 à 12h00



RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes (garçons et filles) nés en **AVRIL 2005** doivent se présenter en mairie afin que l'on procède à leur recensement militaire, munis du livret de famille. Les personnes nées avant cette période, et qui auraient omis de faire cette démarche, sont priées de se présenter le plus rapidement possible.

CABINET INFIRMIER

Cabinet infirmier Mme Céline DORÉ SELAS

2, impasse des Hortensias – 09.73.51.05.62.

FRELONS ASIATIQUES

La campagne de destruction se déroule du 1^{er} Avril au 30 Novembre.

Destruction des nids

Depuis le 15 Mai 2018, la communauté de communes et la commune prennent en charge le coût de leur destruction.

Vous devez :

- ↳ appeler la mairie pour que le référent communal constate la présence du nid.
- ↳ appeler une entreprise agréée pour la destruction (liste disponible à la mairie).
- ↳ faire établir une facture à votre nom et la régler.
- ↳ ensuite déposer la facture acquittée en mairie accompagnée de votre R.I.B. pour un remboursement maximum de 150 €.

VU A SAINT-BARNABÉ

Regarder le ciel et voir la constellation des satellites STARLINK

C'EST ARRIVÉ À SAINT-BARNABÉ LE 12 Mars à 6H20 vu par une habitante de St-Barnabé.

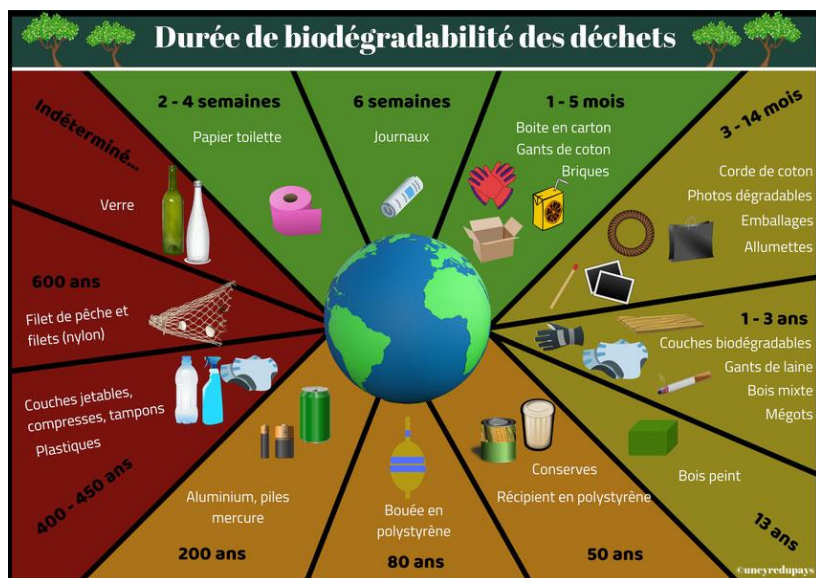
Starlink : projet lancé en 2019 qui vise à fournir de l'internet depuis l'espace et qui pourrait compter en 2030 jusqu'à 42 000 satellites.

Elon Musk a lancé ce projet pour permettre à la planète entière d'avoir accès à internet haut débit.



RAPPEL - CIVILITÉ

Les déchets dans la nature, outre la pollution visuelle, constituent un véritable danger pour l'environnement. Des masques, des canettes voire des bouteilles sont régulièrement retrouvés dans les fossés et les champs.



Un masque mettra 450 ans !!!!!!!

Travaux divers

Salle Polyvalente

Continuité des travaux compliquée en raison de cas COVID dans les entreprises

Aménagement de chemins



Chemin de La Marguet
(proche de Magouery)



Chemin du Bois Clos
(sortie de la Noé du Relay)

Eclairage public

Lotissement du Bocage : l'entreprise S.D.E. va intervenir ce mois d'Avril.

Rue Georges Brassens : en septembre.

➔ Eau Potable à Kermenan (59^{ème} tranche) – Syndicat du Lié.

➔ Lotissement rue Pré Mesnil

Piquetage des terrains avec le Cabinet Nicolas, géomètre fin Avril.

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MARS 2021

Etaient présents :

M. Georges LE FRANC, Maire - Mme Jocelyne BOUTIER - M. Michel JOUAN – Mme Fanny PHILIPPE - M. Thomas MAHÉO (Adjoint) – M. Michel BOISDRON - Mme Marie-Paule BUZULIER - M. Daniel HAMON - M. Patrick DONNIO - Mme Véronique LE GALLO - M. Franck JÉGLOT – Mme Christelle GAUTHIER - Samuel BRIAND - Mme Charlene RIBEIRO (Conseillers Municipaux).

Absente excusée :

Mme Catherine GOOSSAERT donnant pouvoir à M. Michel JOUAN

Secrétaire de séance :

M. Franck JÉGLOT

Ouverture de la séance à 20h10.

Le procès-verbal de la réunion du 19 Février 2021 est approuvé.

CONSEILLER EN PRÉVENTION MUTUALISÉ DU C.D.G. 22 - CONVENTION

Le Conseil Municipal autorise Le Maire à signer la convention avec le C.D.G. 22 pour l'intervention d'un conseiller en prévention mutualisé pour mettre à jour le document unique (32.85 €) et 5 demi-journées à 190 € la demi-journée pour actualiser le livret d'accueil du service restauration, faire les affiches avec pictogrammes des fiches cuisine, réaliser les fiches techniques sur les produits techniques utilisés ainsi que l'utilisation des produits chimiques.

DÉLÉGATION DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Le Conseil Municipal accepte la délégation de Loudéac Communauté relative au droit de préemption urbain simple dans les zones U et AU sur son territoire, à l'exception des zones UY, AUY, UT, AUT, UZ, AUza.

COMPTES DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL POUR 2020

Les comptes de gestion pour le budget communal, les budgets annexes du lotissement du Bocage et du lotissement Triskel sont adoptés, étant identiques aux comptes administratifs de 2020.

COMPTES ADMINISTRATIFS DE 2020

Le Conseil Municipal, délibérant sous la présidence de Monsieur Michel BOISDRON, sur les comptes administratifs de l'exercice 2020 dressés par Monsieur le Maire, après s'être fait présenter les budgets primitifs et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Donne acte à Monsieur le Maire de la présentation faite des comptes administratifs lesquels peuvent se résumer ainsi :

↳ **BUDGET GÉNÉRAL DE LA COMMUNE**

	Section FONCTIONNEMENT	Section INVESTISSEMENT	Restes A réaliser
DEPENSES	904 638.55 €	779 688.75 €	367 881 €
Déficit reporté	- 1 595.54 €	- 112 368,89 €	
	TOTAL = 906 234.09 €	- 41 000.54 €	
		TOTAL = 933 058.18 €	
RECETTES	1 296 501.33 €	825 974.91 €	304 850 €
EXCEDENT de FONCTIONNEMENT	390 267.24 €		
DEFICIT D'INVES.		- 107 083.27 €	- 63 031 €
EXCEDENT GLOBAL		283 183.97 €	220 152.97 €

Et DECIDE

- D'AFFECTER l'excédent de fonctionnement au compte 1068 en recettes d'investissement en 2021 pour un montant de **390 267.24 €**
- De REPORTER le déficit d'investissement au compte 001 en dépenses d'investissement en 2021 pour un montant de **107 083.27 €**

Sortie de M. le Maire à 22 heures 45

Le présent compte administratif du budget général de la Commune est adopté à l'unanimité.

↳ **BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT DU BOCAGE**

	Section FONCTIONNEMENT	Section INVESTISSEMENT
DEPENSES	0 €	0 €
Déficit reporté	/	/
RECETTES	0 €	0 €
Excédent reporté	/	/
EXCEDENT FONCTIONNEMENT	0 €	
EXCEDENT D'INVES.		0 €
EXCEDENT GLOBAL		0

Sortie de M. le Maire à 22 heures 45

Le présent compte administratif du budget annexe du Lotissement du bocage est adopté à l'unanimité.

↳ **BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT TRISKEL**

	Section FONCTIONNEMENT	Section INVESTISSEMENT
DEPENSES	61 917.54 €	0 €
Déficit reporté	/	14 311.20 €
RECETTES	53 310.00 €	14 311.20 €
Excédent reporté	8 607.54 €	/
	TOTAL = 61 917.54 €	
Excédent Fonctionnement	0 €	
Déficit Investissement		0 €
EXCEDENT GLOBAL		0

Sortie de M. le Maire à 22 heures 45

Le présent compte administratif du budget annexe du Lotissement Triskel est adopté à l'unanimité.

VOTE DES DEUX TAUX DES IMPOTS LOCAUX POUR 2021

A l'unanimité, les taux sont adoptés :

	Taux 2021
Taxe Foncière sur le Bâti	47,43 %
Taxe Foncière sur le Non Bâti	77,41 %

BUDGETS PRIMITIFS POUR 2021

Les budgets primitifs pour 2021, proposés au vote du Conseil Municipal, se montent au total de :

	Section de FONCTIONNEMENT	Section d' INVESTISSEMENT
Budget COMMUNE	1 228 216 €	1 756 792 €
Budget annexe LOTISSEMENT du BOCAGE	55 318 €	55 317 €

Et sont adoptés à l'unanimité.

Pour informations :

Rue Pierre et Marie Curie – le prêt de chicanes en vue d'aménagements temporaires va être sollicité auprès du Département pour permettre la réduction de la vitesse de certains véhicules.

Vie associative & culturelle

COMITÉ DES FÊTES

AMIS BÉNÉVOLES

Les samedis 10 et 24 Avril nous vous invitons à une matinée nettoyage de sentiers pour la course du 20 Km qui se déroulera lors des Foulées de la Micheline.

Nous vous donnons rendez-vous à 9h sur le parking de la Salle Omnisports.

Apportez vos outils et vos masques !!

Pour raisons sanitaires nous formerons des équipes de 6 personnes maximum



AMI(E)S RANDONNEURS, AMI(E)S JOGGEURS

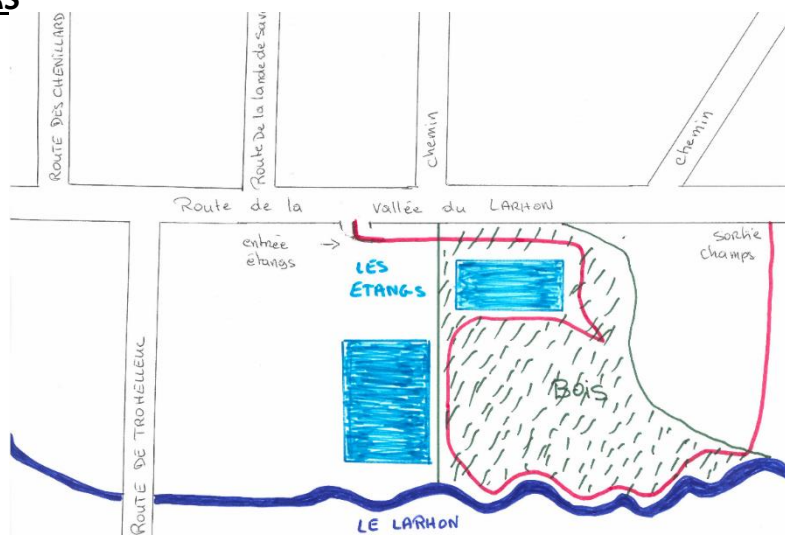
Un sentier de 1 Km a été créé aux abords des étangs de Trohelleuc et du Larhon.

Nous vous invitons à le fouler afin d'éviter la repousse des mauvaises herbes.

C'est un sentier très agréable à pratiquer avec une bonne paire de chaussures.

Il est balisé avec du rubalise blanc & rouge.

Belle balade.



LECTURE POUR TOUS

La bibliothèque ouvre ses portes aux horaires suivants :

Mercredi de 10h00 à 12h00 et de 16h30 à 18h30

Samedi de 10h00 à 12h00



Tél. : 02.96.26.73.29

SOUS RÉSERVE DES CONSIGNES SANITAIRES

VÉLO LOISIRS

Toutes les personnes intéressées par la pratique du vélo peuvent rejoindre le groupe le dimanche matin.

Les sorties s'effectuent à partir de 8h30, départ sur le parking de la Salle Polyvalente.



ÉCOLE DE FOOT

Le repas à emporter prévu le **SAMEDI 24 AVRIL 2021** avec « Le Gwenëstan » est reporté.



Vente à emporter au choix :

Poulet basquaise

ou

Joue de porc

+

Tarte aux pommes

10€

LE GWENËSTAN "Vente à emporter"

« BURGERS MAISON A EMPORTER » que nous proposons les dimanches de 11h45 à 14h15.

La carte est affichée au restaurant et sur notre page Facebook !

- Mardi 6 Avril :** Navarin d'agneau
ou Filet de maquereau sauce moutarde accompagné d'écrasé de PDT et poêlée légumes
Panna cotta fruits rouges
- Jeudi 8 Avril :** Paëlla
Ou Porc au caramel avec pâte chinoises
Tarte poire / amande
- Mardi 13 Avril :** Parmentier de canard
ou Filet de merlu sauce beurre blanc riz sauvage
Mousse au chocolat
- Jeudi 15 Avril :** Couscous
ou Sauté de poulet à l'indienne et quinoa
Tarte au citron
- Mardi 20 Avril :** Rougail
ou Saumon à l'oseille avec riz et haricots plats
Tartelette aux fraises
- Jeudi 22 Avril :** Paëlla
ou Araignée de porc au piment d'Espelette avec pommes de terre rôties au thym
Far aux pommes
- Mardi 27 Avril :** Noix de jambon au miel et thym
ou Filet de lieu sauce curry avec pommes de terre vapeur et ratatouille
Choux façon « Paris-Brest »
- Jeudi 29 Avril :** Couscous
ou Lasagnes à la bolognaise et sa petite salade verte
Charlotte aux fruits

Dépôt de pain le mercredi (sur réservation).

Tél. 02.96.67.15.83

Mail : legwenestan.contact@gmail.com

Gwen & Stan



ETC . l'atelier



23, rue des Lavandières

Tapisserie d'ameublement

Je vous annonce l'ouverture de mon atelier de tapisserie d'ameublement en siège le 1^{er} Février 2021.
N'hésitez pas à me contacter pour tout renseignement ou demande de devis au 06.42.20.68.65 ou
par mail à : etc.l.atelier22@gmail.com

Christelle ROUAULT

«L'ARGOAT»

FERMÉ POUR CONGÉS
Du 8 AVRIL AU 15 AVRIL

Bar – Tabac – Presse – Grattage - Parions sport – Recharges téléphoniques –
Timbres amendes - Abonnements xbox, RMC Sport, Netflix



Ses Horaires

Lundi – Mardi – Mercredi : 7h30 à 20h

Jeudi : FERMETURE

Vendredi : 7h30 à 20h

Samedi : 8h à 20h

Dimanche : 8h30 à 20h

Tél. : 02.96.67.16.25



COMMUNIQUÉ DE POLE EMPLOI

L'entreprise de formation F2o formation souhaite constituer un groupe de 10 apprenants en contrat de professionnalisation pour devenir boucher industriel au sein de l'entreprise Bouchers Services à Saint-Jacut du Mené.

La formation doit débuter en juin mais au regard des difficultés de recrutement, les candidats peuvent se positionner dès à présent (offre 111ZPMQ).

Il n'y a pas de pré-requis hormis la maîtrise de la langue afin de pouvoir comprendre et appliquer les consignes.

COMMUNIQUÉ LOUDÉAC COMMUNAUTÉ BRETAGNE CENTRE

FACILHA « bien vieillir dans son logement »

Dans votre Communauté de Communes, des conseils personnalisés gratuits et sur RDV.

Chacun aspire au bien-être et au confort pour bien vivre chez soi le plus longtemps possible.

Pour vos projets de transformation, d'adaptation, vous pourrez rencontrer gratuitement un architecte-conseil accompagné au besoin d'une ergothérapeute.

Permanence le mardi matin de 9h à 12h dans les locaux de Loudéac Communauté aux dates suivantes :

13 et 27 Avril, 11 et 25 Mai, 8 et 22 Juin, 6 et 20 Juillet et le 24 Août 2021.

Renseignement et inscription au 06.34.45.21.12



Agenda

16/04/2021

Conseil Municipal – 20h30 – Salle Pascal Legay

Membres du Comité Info :

M. Georges LE FRANC (Maire) – Mme Jocelyne BOUTIER – MM. Thomas MAHÉO – Michel BOISDRON – Patrick DONNIO – Mmes Véronique LE GALLO – Christelle GAUTHIER – M. Samuel BRIAND (Élus).

Mmes Huguette RUELLAND – Chantal JÉGLOT – Claudine FLÉHO – MM. Guy MACÉ – Alphonse MARJOT – Marcel RUELLAND – Éric LE POTTIER (membres)